

PREFET DE L'ALLIER

Direction départementale des territoires
Service Environnement

Yzeure, le - 9 JAN. 2018

Bureau : Espaces Naturels, Forêt, Chasse

Affaire suivie par : Michel SOLIGNAC
Tél : 04 70 48 77 54
michel.solignac@allier.gouv.fr

Comité de pilotage site Natura 2000 FR8302005 « Gites à Chauves-Souris, Contreforts et Montagne Bourbonnaise »

Compte rendu de la réunion du 05 décembre 2017

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Gites à Chauves-Souris, Contreforts et Montagne Bourbonnaise » s'est réuni le 05 décembre 2017 à Busset, sous la présidence de Monsieur Sébastien DELAMARE, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Vichy.

Après que Monsieur Michel SOLIGNAC, représentant la Direction Départementale des Territoires de l'Allier, eut présenté les membres excusés, les personnes présentes ont signé la feuille d'émargement jointe au présent compte-rendu.

Ordre du jour

- 1/ Enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site des Contreforts et Montagne Bourbonnaise
- 2/ Bilan des actions mises en œuvre en 2017
- 3/ Actions engagées en 2018
- 4/ Validation de la composition du CoPil
- 5/ Questions diverses

1/ Enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site des Contreforts et Montagne bourbonnaise

Commun à l'Allier et au Puy de Dôme, le site Natura 2000, est réparti en deux entités :

- Le premier secteur, s'étend de la commune de Cusset dans l'Allier, à la commune de Ris dans le Puy-de-Dôme sur près de 1938 hectares (Cusset, Busset, Mariol, Ris)
- Le second secteur, plus restreint, s'étend sur quelques parcelles de la commune de Laprugne dans l'Allier et correspond au secteur Charrier.

La surface totale du site est de 1944 ha.



Le site est reconnu d'intérêt européen pour la présence de gîtes de reproduction de Petit Rhinolophe (Méta-colonie de 20 à 30 individus) et de Grand Murin (Importante colonie de 300 à 320 individus).

Des gîtes d'hivernation d'importance accueillent également 60 à 80 individus de Petit Rhinolophe et 20 à 30 individus de Grand Murin.

Le DOCOB du site fait également état de la présence d'autres espèces de l'annexe II de la Directive Habitats tels que le Lucane cerf-volant, le Sonneur à ventre jaune, la Loutre d'Europe, le Chabot et la Lamproie de Planer.

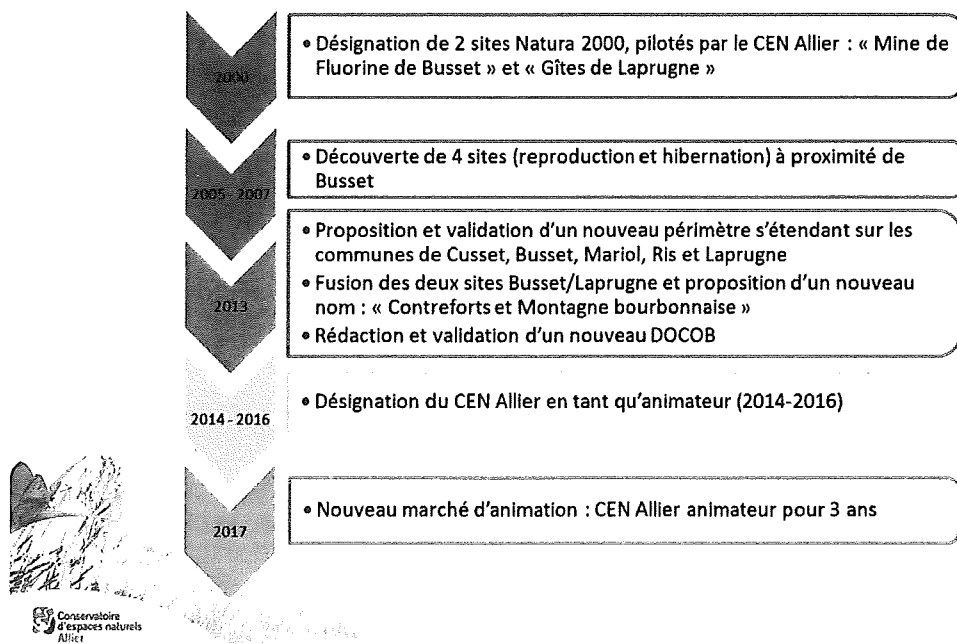
Les Habitats d'intérêt communautaires recensés sur les sites sont :

- Habitats forestiers : Hêtraies atlantiques, Forêts de pentes, éboulis et ravins, Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- Habitats ouverts humides : Mégaphorbiaires hydrophiles d'ourlets planitaires, Végétations aquatiques flottantes des eaux stagnantes
- Habitats ouverts secs : Landes sèches européennes, Pelouses maigres de fauche de basse altitude, Formations herbeuses à nard, riches en espèces, Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques.

Les objectifs énoncés pour la préservation du site Natura 2000 sont :

- La préservation des gîtes à chauves-souris et leurs abords,
- La préservation des territoires de chasse des chauves-souris,
- La préservation des autres espèces et habitats d'intérêt communautaire,
- Le suivi de l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- La vulgarisation des enjeux et l'intérêt du site auprès des habitants et acteurs locaux.

Historique du site « Gîtes des Contreforts et Montagne bourbonnaise »



2/ Bilan des actions mises en œuvre en 2017

- ✓ Dans le cadre de l'animation générale du programme le CEN s'est rendu disponible pour répondre à diverses sollicitations notamment concernant des permis de construire sur le site.
- ✓ Il a œuvré à la construction d'un nouveau contrat Natura 2000 multi-sites. Sont prévus dans ce contrat des petits travaux indispensables à la préservation et au suivi des gîtes à chauve-souris :
 - Fermeture de la cavité de la Besbre (Laprugne)
 - Pose d'une Chiroptière dans l'Eglise de Ris
 - Aménagements de sécurité dans l'église de Busset
 - Sécurisation de la cavité du Mirai (si nécessaire)

Les dernières demandes de devis pour ces travaux sont actuellement en cours, pour un montage du contrat d'ici la fin de l'année 2017 ou le début de l'année 2018.

- ✓ Les travaux de restauration sur la mare de la côte sont également en cours de préparation. Le technicien du CEN est actuellement en contact avec le prestataire retenu, M. FROBERT, afin de caler au mieux la date du chantier. En effet, M. FROBERT souhaite pouvoir coupler les travaux avec une autre intervention prévue dans le secteur. La commune de Busset sera prévenue de la date des travaux pour pouvoir y assister si elle le souhaite.
- ✓ Le CEN Allier a suivi la procédure de mise en place de la plateforme SIN2 qui permettra à terme de saisir les rapports d'activités Natura 2000 et de suivre les DOCOB, en remplacement de SUDOCO.
- ✓ Le CEN Allier a participé le 29 mars 2017, à Busset, à l'organisation et à l'animation d'une réunion d'information relative aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux côtés de la Chambre d'agriculture et de Vichy Communauté.
- ✓ En 2017, ont également été reconduits :
 - Le suivi annuel des gîtes d'hibernation sur Busset, Cusset et Laprugne
 - Le suivi annuel des gîtes de reproduction de Busset et Ris.

Suivis de BUSSET :

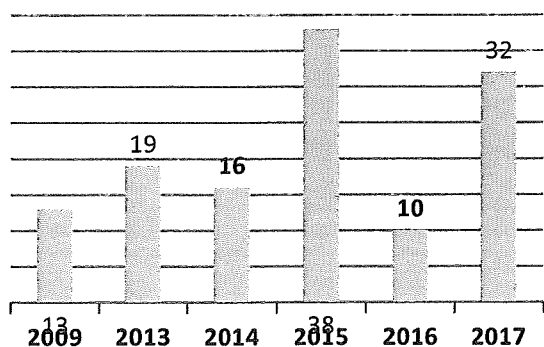


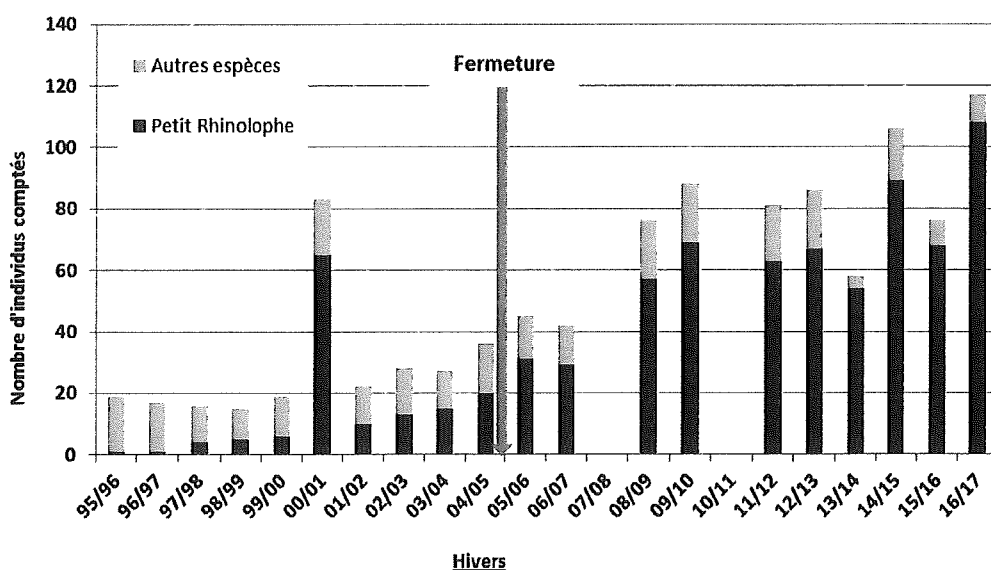
Figure 1 : Évolution des effectifs de petits chiroptères dans l'église de Busset.

La prospection estivale de l'église a permis d'identifier la présence de 33 Petits Rhinolophe (adultes et juvéniles confondus). L'année 2017 est marquée par une bonne réussite de la reproduction avec l'observation de 15 jeunes pour 18 femelles présentes.

La prospection hivernale de la cavité du Mirai a permis de faire état des effectifs suivants :

Petit Rhinolophe	108
Grand Rhinolophe	1
Grand Murin	6
Murin de Daubenton	1
Oreillard sp.	1

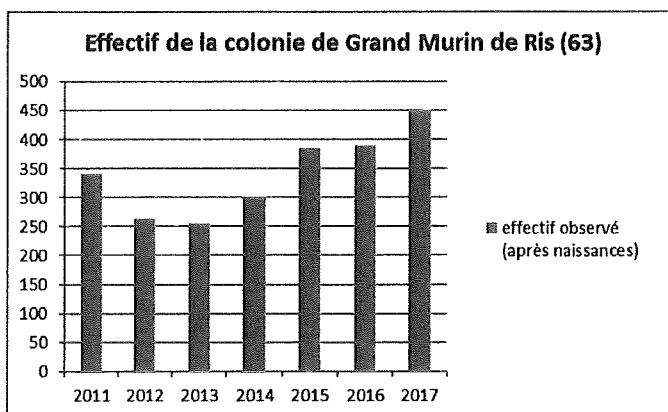
L'augmentation des effectifs de population observée depuis la fermeture de la cavité en 2015 tend ainsi à se confirmer.



Suivis de RIS :

La prospection estivale du gîte à Grand Murin a permis l'observation de 450 individus.

La prospection estivale de la colonie de Barbastelle d'Europe a permis de recenser 55 adultes et 40 juvéniles minimum.



Suivis à LAPRUGNE :

La prospection hivernale réalisée sur la cavité de la Besbre a permis l'observation des effectifs suivants :

Petit Rhinolophe	2
Grand Murin	3
Murin de Daubenton	1

Suivis à CUSSET :

Le suivi de la conduite d'eau a permis d'observer un individu de Murin de Daubenton ainsi que deux Grands Murins.

✓ Actions de communication, sensibilisation et valorisation :

Des articles ont été rédigés à destination des bulletins municipaux et/ou du site internet des communes.

Un travail d'actualisation et de diffusion des animations sur le site internet dédié a également été réalisé : <http://gites-contreforts-montagne-bourbonnaise.n2000.fr/>

✓ Recherches et échanges avec les agriculteurs du site :

En 2017, suite à la demande formulée en COPIL d'approfondissement des connaissances sur les exploitants agricoles présents sur le périmètre du site Natura 2000, le CEN Allier a initié un travail de prise de contact et d'échanges.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture, de Vichy Communauté et de la Mairie de Busset, 6 agriculteurs ont pu être contactés par le biais d'un courrier de présentation.

A ce jour, 3 rencontres ont déjà eu lieu, donnant lieu à des échanges sur les pratiques de gestion des exploitations, leurs craintes et leurs attentes vis-à-vis de Natura 2000, MAEc, ...

Ces rencontres devraient se poursuivre dans les mois à venir.

3/ Actions engagées en 2018

Dans le cadre de l'animation générale du programme, le CEN poursuivra son travail de veille et de réponse aux sollicitations.

Le contrat Natura 2000, multi-sites à chauves-souris, une fois déposé et instruit, pourra donner lieu, dans la limite des fonds budgétaires disponibles et alloués, à la mise en œuvre des travaux d'aménagements prévus.

En 2018, pourra également débuter le travail de saisie et mise à jour de SIN2.

En termes d'actions de communication, sensibilisation et valorisation, le CEN prévoit de proposer de nouveaux articles pour diffusion dans des bulletins et sites internet municipaux (et site internet Natura 2000 dédié) en fonction des actualités sur le site.

En termes d'études, suivis et inventaires, sera lancée en 2018, une étude sur le territoire de chasse du Petit Rhinolophe.

Les suivis de gîtes seront poursuivis. Pour les suivis estivaux (colonies de reproduction) seront concernés l'Eglise de Busset et la cavité du Mirai. Pour les suivis hivernaux, les sites de Cusset et également la cavité du Mirai.

4/ Validation de la composition du CoPil

Sur ce site, comme sur de nombreux sites Natura 2000, il devenait important de réactualiser l'arrêté fixant la composition du Comité de Pilotage.

La DDT présente donc ce nouvel arrêté pour validation par les membres actuels du COPIL. Pour éviter les difficultés liées à la présence d'une personne citée « en nom propre » (déménagement, décès...), le COPIL donne sa validation pour supprimer de la liste de ses membres Mme PERRET, citée comme propriétaire mais ne possédant pas de statut de représentant de ceux-ci, après l'en avoir informé par courrier. M. le Maire de RIS précise également que doit être corrigé le nom de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

5/ Questions diverses

Samuel ESNOUF du CEN Auvergne précise que le devis pour la Chiroptière de l'église de RIS est prêt. L'aménagement ne nécessitant pas d'apporter de modification à l'église elle-même, il n'y a pas de procédure particulière à entamer auprès de l'architecte des Bâtiments de France.

Par contre ce travail nécessitera la signature d'une convention de gestion entre la commune et le CEN Auvergne pour encadrer la mise en œuvre de cet aménagement.

Concernant l'église de Cusset, le technicien du CEN Allier va prochainement passer sur le site afin d'identifier et de chiffrer les travaux nécessaires, a minima pour pouvoir accéder au site de manière plus sécurisée dans le cadre des suivis annuels (ligne de vie, planches changées et vissées...)

Enfin, le maire de Busset précise qu'un entrepreneur vient d'être sélectionné pour la poursuite des démarches de développement de deux parcs éoliens à cheval sur Busset et Le Vernet, d'une part et sur Busset et Arrones d'autre part.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DELAMARE remercie les membres du comité de pilotage et lève la séance.

Michel SOLIGNAC,

Technicien du Bureau Espaces Naturels, Forêt, Chasse

